



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### PV N° 2

Réunion du jeudi 03 octobre 2019

Participants : Y. LE BIVIC – B. DELORME– C.POTARD

Excusé : D. GALLETTI

**NB : Communiqué**

La CRA informe l'ensemble des arbitres officiant lors des rencontres de Coupe de Paris CREDIT MUTUEL I.D.F. que, par décision du Comité de Direction de la Ligue en date du 27 juin 2019, il a été décidé la suppression des PROLONGATIONS sur l'ensemble des coupes administrées par la Ligue (Seniors, CDM, Football Entreprise et Critérium, Football Entreprise du samedi matin). Le départage des équipes s'effectuera désormais par l'épreuve des coups de pied au but à l'issue du temps réglementaire. Cette décision ne s'applique pas aux compétitions nationales pour lesquelles la section invite les arbitres désignés à consulter les règlements spécifiques à ces compétitions sur les espaces dédiés. Afin de pallier les divers dysfonctionnements constatés depuis le début de la saison, la CRA rappelle aux arbitres désignés sur les rencontres en trio qu'il est indispensable que l'arbitre central prenne attache avec ses collègues le jour précédant la rencontre.

### I. COURRIERS

#### 1. LIGUE

Courriel du 05/09/2019 de la C.R.A. de MEDITERRANEE.

Courriel du 10/09/2019, extrait de la décision de la Commission Régionale Futsal.

Courriel du 16/09/2019, extrait de la décision de la Commission Régionale de Discipline.

**Pris note.**

#### 2. ARBITRES

Courriel du 28/08/2019 de M. BRIKI Idriss, arbitre R3. **Pris note.**

Courriel du 30/08/2019 de M. HACHEMANE Redouane, arbitre AAR1. **Pris note.**

Courriel du 30/08/2019 de M. GUILLUCQ DIT CURE XAVIER, arbitre R3. **Pris note.**

Courriel du 30/08/2019 de M. CROISE Jérôme, arbitre R1. **Pris note.**

Courriel du 31/08/2019 de M. DRAGON RELEVANT Kévin arbitre A stagiaire. **Pris note.**

Courriel du 20/06/2019 de M. BOUJAADA Faissel, arbitre AAR2.

**La Section lui rappelle la décision relative aux classements prise par la C.R.A. en fin de saison 2018/2019, Classements entérinés par le Comité de Direction de la Ligue en juin 2019 et susceptibles d'appels dans les délais règlementaires.**

**La Section rappelle à M. BOUJAADA qu'il n'a été que rarement disponible entre son retour professionnel (début avril) et la fin de la saison en mai 2019 et que ses déconvocations répétées ont empêché la CRA de procéder à l'observation qu'il lui manquait.**

Courriel du 27/08/2019 de M. VRIGNAUD Romain, arbitre R2.

**La Section rappelle à cette arbitre que la décision concernant cette demande figure au PV n° 1 de la présente commission en date du 29/08/2019.**

Courriel du 01/09/2019 de M. AISSAOUI Adil, arbitre R2.

**La Section lui transmet les sincères condoléances de la C.R.A. et l'assure de son profond soutien en ces pénibles circonstances.**

## II. SITUATION DES EFFECTIFS

### 1. BLESSURES

Courriel du 16/08/2019 de M. GAMBET Adam, arbitre Elite régional.

Courriel du 27/08/2019 de M. SAMATHI Gabin, arbitre R3.

Courriel du 05/09/2019 de M. DJORDJEVIC Nicolas, arbitre R3.

Courriel du 06/09/2019 de M. ENOUALI Karim, arbitre R2.

Courriel du 09/09/2019 de M. GAZON Félicien, arbitre candidat Fédé.

Courriel du 11/09/2019 de M. BCHIR Anouar, arbitre AR1.

Courriel du 11/09/2019 de M. COSTIER Bruno, arbitre R3 stagiaire.

Courriel du 11/09/2019 de M. RIGA Théo, arbitre Elite régional.

Courriel du 13/09/2019 de M. AISSAOUI Adil, arbitre R2.

**La Section prend note de ces courriels, souhaite un bon rétablissement à ces arbitres et transmet aux Sections désignations et observations.**

### 2. MUTATIONS

**Dossier de M. JEAN MARIE Stève**, arbitre futsal et football à 11, demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de la Ligue de GUYANE.

**La Section lui transmet le dossier médical à compléter. Dès réception de celui-ci et validation par le médecin de la Ligue, M. JEAN MARIE sera reçu par un membre de C.R.A., son dossier étant par ailleurs complet au regard des autres éléments indispensables à sa constitution.**

**Dossier de M. ZIBATI Naoufel**, arbitre, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue MEDITERRANEE.

**Son dossier étant désormais complet, M. ZIBATI sera reçu prochainement par un membre de la CRA. La Section le classe « arbitre R2 » et l'invite à renouveler sa licence rapidement pour la saison 2019/2020.**

**Dossier de M. SOUCHON Lucas**, arbitre, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue MEDITERRANEE.

**Son dossier étant désormais complet, M. SOUCHON sera reçu prochainement par un membre de la C.R.A.. La Section le classe « arbitre R3 ».**

**Dossier de M. MERTZ Axel**, arbitre, demandant sa mutation en ligue de Paris IDF en provenance de la Ligue PAYS DE LA LOIRE.

**Son dossier étant désormais complet, M. MERTZ sera reçu prochainement par un membre de la C.R.A. La Section le classe « arbitre R2 ».**

**Dossier de M.GABRIELLI Yoan**, arbitre, demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de la Ligue de NORMANDIE.

**Son dossier étant complet. M. GABRIELLI sera reçu prochainement par un membre de la C.R.A. La Section le classe « arbitre R3 ».**

**Dossier de M. SAKLY Firas**, arbitre demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de TUNISIE.

**Dossier transmis au District de Seine Saint-Denis pour suite à donner.**

**Dossier de M. SZELAG Philippe**, arbitre, demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de la Ligue de BOURGOGNE- FRANCHE COMTE.

**La Section est dans l'attente de son dossier médical.**

**Dossier de M. ALCOLEA Vincent**, arbitre JAD, demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de la Ligue des HAUTS DE FRANCE.

**La Section est dans l'attente de son dossier.**

**Dossier de M. MEKSEM Koceila**, arbitre demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance d'ALGERIE.

**La Section est dans l'attente de son dossier complet.**

**Dossier de M. LEBOT Pierre**, arbitre demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de la Ligue Centre PAYS DE LA LOIRE.

**Son dossier étant complet. M. LEBOT sera reçu prochainement par un membre de la C.R.A. La Section le classe « arbitre R2 ».**

**Dossier de M. LADRAA Amine**, arbitre demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue AUVERGNES-RHONE-ALPES.

**Dossier transmis au District des Yvelines pour suite à donner.**

**Dossier de M. BALLOIS Alexis**, arbitre JAF, demandant sa mutation en Ligue de PARIS IDF en provenance de la Ligue d'OCCITANIE.

**La Section demande son dossier complet à sa ligue de provenance.**

**Dossier de M. BOYER Etienne**, arbitre R2, demandant sa mutation vers la Ligue des Hauts de France.

**La Section l'invite à se rapprocher de sa nouvelle ligue. A réception de la demande de dossier de cette dernière, celui-ci sera alors transmis pour suite à donner.**

### **3. ANNEE SABBATIQUE**

**Courriel du 12/09/2019 de M.DIAKITE Mohamed, arbitre R1**, (club d'appartenance 508713 MARLY LE ROI U.S) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2019-2020.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles,

La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. DIAKHITE ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2020 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2020/2021.

**Transmet une copie de la présente information au club de MARLY LE ROI U.S.**

**Courriel du 17/09/2019 de M. NICE Kevin, arbitre R3**, (club d'appartenance 500716 HAY LES ROSES C.A) informant de son souhait de prendre une année sabbatique pour la saison 2019/2020.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles,  
La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. NICE ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2020 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2020/2021.

**Transmet une copie de la présente information au club de HAY LES ROSES C.A.**

#### 4. DEMISSIONS

**Courriel du 27/08/2019 de M. SAIDI Nabil**, arbitre R3, informant de son souhait de mettre fin à sa carrière d'arbitrage.

**Courriel du 15/09/2019 de M. YALCIN Orhan**, arbitre JAR2, notifiant de son souhait de mettre fin à sa carrière d'arbitrage.

**La Section prend note de leur démission et les remercie pour les services rendus à l'arbitrage francilien.**

**Courriel du 16/09/2019 de M. JAMET Julien**, arbitre Elite régional, informant de son souhait de mettre fin à sa carrière d'arbitrage à l'issue de cette saison.

**Courriel du 28/09/2019 de M. MUZELLE David**, arbitre Elite régional, informant de son souhait de mettre fin à sa carrière d'arbitrage à l'issue de cette saison.

**La Section les remercie vivement de ces courriels permettant à la C.R.A. d'anticiper au mieux les mouvements d'arbitres à envisager à la fin de la saison en cours.**

### III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

#### 1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse Courriel à utiliser est [arbitres@paris-idf.fff.fr](mailto:arbitres@paris-idf.fff.fr)

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

#### 2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : [rapport@paris-idf.fff.fr](mailto:rapport@paris-idf.fff.fr)

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

#### 3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique " DOCUMENT " de votre espace MyFFF :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion le jeudi 31 octobre 2019.**

**Cette information fait office de convocation.**